

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PEINTURE A LA DETREMPE

Version: 1

Date de la première édition: 26-11-2007

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: PEINTURE A LA DETREMPE
Application(s) et / ou usage(s) normaux: peinture
N° code du produit: 11764 A 11784
Fournisseur:

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: aucun
Risque(s) spécifique(s): aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: DISPERSIO AQUEUSE STABLE DE RESINES ET PIGMENTS
Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les directives CE.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
Ingestion: En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre.
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s): Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux: Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Porter un appareil respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PEINTURE A LA DETREMPE

Version: 1

Date de la première édition: 26-11-2007

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Méthode(s) de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.
- Mesure(s) d'ordre technique: NE PAS employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Ne jamais vider les emballages par pression et toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Stockage

- Précaution(s): Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Condition(s) de stockage: Conserver à des températures comprises entre .5.°C et .40.°C
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Valeurs selon:
composant n°: 1 - V.L.E.C. = ppm - V.L.E.L. = ppm

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Lorsque les travailleurs sont confrontés avec des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
- Protection des mains: Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: Porter des gants appropriés
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme: liquide visqueux
- Couleur: SELON TEINTES
- Odeur: inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 8.5
- Réserve alcaline/acide: Données non disponibles.
- Point / intervalle d'ébullition: Données non disponibles.
- Point / intervalle de fusion: Données non disponibles.
- Point d'éclair: pas de point d'éclair
- Température d'auto-inflammabilité: Non applicable.
- Température de décomposition: Non applicable.
- Limites d'explosivité: Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PEINTURE A LA DETREMPE

Version: 1

Date de la première édition: 26-11-2007

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
- Propriété(s) comburante(s):	Non applicable.
- Pression de vapeur:	23 mbar
- Densité gazeuse:	pas applicable
- Densité relative (eau = 1):	1.1 g/cm3
- Viscosité:	Sur viscosimetre Brookfield LVT.module 4.vitesse 1,5.à 20°C, la viscosité moyenne est de 750 Poises
- Hydrosolubilité:	complètement soluble dans l'eau
- Liposolubilité:	aucun
- Solubilité aux solvants:	aucun
- Coefficient de partage n-octanol/eau:	Pas d'information disponible.
- Vitesse d'évaporation:	Données non disponibles.
- Conductivité électrique:	Données non disponibles.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
Condition(s) à éviter:	froid
Matière(s) à éviter:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	aucun
- Contact avec la peau:	Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
- Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion:	Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Effets sur l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Information(s) supplémentaire(s):	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
N° UN:	Pas de

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PEINTURE A LA DETREMPE

Version: 1

Date de la première édition: 26-11-2007

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:	Le produit est étiqueté comme suit aux termes de
N° CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Aucun selon les directives CE.
Phrase(s) R:	Aucune selon les directives CE.
Phrase(s) S:	59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage. 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.
Application(s) et / ou usage(s) normaux:	peinture
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Historique	
- Date de la première édition:	26-11-2007
- Version:	1
Réalisé par:	STE